#### [ CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES ]

Réglementation - Solutions

## RGPD: Meta sanctionné en Irlande

27 septembre 2024



La Data Protection Commission (DPC) irlandaise met ce jour Meta à l'amende. La maisonmère de Whatsapp et Facebook écope d'une amende de 91 millions d'euros d'amende pour de multiples infractions au RGPD pour avoir stocké « par inadvertance » les mots de passe d'utilisateurs en clair.

En mars 2019, Facebook reconnaissait avoir découvert qu'il stockait « certains mots de passe d'utilisateurs dans [ses] systèmes de stockage interne dans un format lisible ». Une légère erreur qui concernait quelques centaines de millions d'utilisateurs de Facebook, Facebook Lite et Instagram. Mais qu'on se rassure, le réseau social expliquait alors que « ces mots de passe n'ont jamais été visibles par quiconque en dehors de Facebook et nous n'avons rien trouvé à ce jour indiquant que quiconque en interne en a fait un usage abusif ou y a accédé indûment ».

La Cnil irlandaise ne l'entend pas de cette oreille. La DPC vient d'annoncer la clôture de la procédure lancée le mois suivant la révélation de cette faille. L'enquête devait vérifier si oui ou non Meta avait « mis en œuvre des mesures pour assurer un niveau de sécurité adapté aux risques associés au traitement des mots de passe » et s'il s'était conformé aux obligations de documentation et d'information.

#### Lire aussi...

- → Arm intéressé par Intel
- → AVIS D'EXPERT Règlement elDAS : une nouvelle version pour une nouvelle vie numérique

### Manquement à l'obligation d'assurer la sécurité des données

La réponse est non. Facebook n'avait pas à l'époque notifié la DPC de cette violation de données à caractère personnelle, et n'a pas non plus documenté cette violation, enfreignant l'article 33 du RGPD. Mais, pire encore, au terme de son enquête, le gendarme irlandais des données personnelles estiment que Meta « n'a pas utilisé de mesures techniques ou organisationnelles appropriées pour assurer une sécurité appropriée des mots de passe des utilisateurs contre le traitement non autorisé » et « n'a pas mis en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer un niveau de sécurité adapté au risque, y compris la capacité à garantir la confidentialité continue des mots de passe des utilisateurs ».

Meta écope ainsi d'une amende de 91 millions d'euros pour ces quatre infractions au RGPD.

Guillaume Perissat

# 🕀 À LIRE ÉGALEMENT :



matière d'IA dans les pays en développement

Nouvelle initiative américaine en 27 septembre 2024



Guerre ouverte au cœur de l'écosystème Wordpress

27 septembre 2024



La Corée du Sud bondit dans un classement mondial des pays le plus innovants

27 septembre 2024



**Livres Blancs Web Conférences** Télétravail Équipement matériel Annuaire sécurité Partenaires

### **Informations**

**Identification** Inscription RSS Plan du site Mentions légales Charte de confidentialité CGV



Contactez-nous par mail



Abonnez-vous à notre Newsletter

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, publiées sur ce site, faite sans l'autorisation de l'éditeur du webmaster du site www.solutions-numeriques.com est illicite et constitue une contrefaçon.

© 2024 Solutions Numériques